

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek
Information Schweiz
Band: 16 (2001)
Heft: 9

Artikel: Le Centre d'iconographie genevoise : quels problèmes spécifiques dans
les archives photographiques?
Autor: Fornara, Livio
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CENTRE D'ICONOGRAPHIE GENEVOISE: QUELS PROBLÈMES SPÉCIFIQUES DANS LES ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES?

par Livio Fornara

Avant d'évoquer des problèmes particuliers liés à des collections d'images, donnons un bref signalement du *Centre d'iconographie genevoise*. Le CIG abrite un ensemble de collections diverses par nature, estampes, dessins, cartes et plans, photographies et portraits, dont le commun dénominateur est Genève, ville et canton, et non une archive au sens d'archive d'une collectivité publique.

Si on dit parfois qu'il conserve une grande partie de la mémoire visuelle locale, à l'instar des Archives publiques qui en conservent la mémoire écrite, il ne possède pas comme celles-ci l'ossature légale qui régit leur action. Sa légitimation existentielle est dans sa nécessité – il est le seul à jouer ce rôle de collection généraliste – et son utilité publiques.

Le CIG est une institution récente – il a été inauguré en 1993; il est le résultat du regroupement de deux collections presque centenaires, celle du Département iconographique de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) et celle du Vieux-Genève rattachée dès 1910 au Musée d'art et d'histoire. Leur mission et leur activité étant très proches ou complémentaires, voire identiques pour certains domaines, on pensait depuis longtemps les réunir en un même lieu pour la commodité des utilisateurs et pour intensifier la collaboration dans la gestion et le développement des collections.

Longtemps caressé par les directeurs des deux institutions faitières, ce projet est devenu réalité à la faveur de la construction par la Ville de Genève d'un nouvel immeuble au boulevard du Pont-d'Arve. Les collections bénéficient désormais d'infrastructures qui en garantissent la sécurité et la conservation: réserves plus spacieuses, réserve spécifique et aux normes en vigueur pour les négatifs photographiques, atelier de restauration d'œuvres graphiques et photographiques.

Venons-en maintenant à nos problèmes particuliers, si tant est qu'on puisse réellement en cerner comme étant spécifiques aux images que nous conservons.



Genève, la rue Versonnex et l'avenue Pictet-de-Rochemont, vers 1910. D'après une épreuve argentique moderne d'un négatif de photographe inconnu; CIG.

Car, somme toute, nous partageons avec les archives des problèmes analogues, sinon souvent les mêmes. Cartes et plans ne se consultent pas différemment au CIG qu'aux Archives d'Etat, les mêmes précautions sont de rigueur pour leur préservation ou leur reproduction.

Les images anciennes font l'objet de soins attentifs, comme on le fait pour les manuscrits, les pièces uniques ou les ouvrages rares. Nous vivons la même vague du non-acide, de l'étui protecteur pour l'objet relié, de l'environnement climatique le plus favorable. Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes liés à la consultation, à la photocopie de documents, à la manipulation des collections pour les besoins quotidiens de la consultation et de la recherche.

Pourtant, il y a des différences et des spécificités, en particulier dans le domaine de la photographie, plus exactement dans celui d'archives ou de fonds photographiques, qui, eux, sont généralement constitués de négatifs uniquement. Des négatifs, nous en conservons beaucoup. Notre profil documentaire fait que nous leur attachons beaucoup d'importance (à la différence des institutions vouées à la

photographie, lesquelles, en principe, ne s'intéressent qu'aux épreuves originales tirées par les photographes-auteurs). Ces négatifs sont des originaux qui ont le statut d'objets de collection; néanmoins ils sont utilisés pour tirage par quelques photographes spécialisés qui peuvent et savent utiliser ce matériel ancien. Les tirages sont intégrés à la photothèque et deviennent ainsi disponibles pour la consultation.

Une estimation faite il y a déjà une quinzaine d'années arrivait à un chiffre d'environ 50 000 positifs classés en photothèque, dont une grande partie possède un négatif original. Or la réserve de négatifs compte actuellement environ dix fois plus de négatifs originaux.

Plusieurs fonds très importants ont été acquis ces dernières années et sont encore en attente. Malgré cela, le décalage est énorme. Il faut savoir que les fonds photographiques, reçus ou acquis, résultent, à une ou deux exceptions près, de l'activité de photographes généralistes, qui ont réalisé aussi bien des vues de Genève, de bâtiments, de manifestations diverses, d'actualité, des sujets qui bien sûr intéressent les usagers de la photo-

thèque; mais on y trouve aussi quantités de portraits, ce qui intéresse rarement les chercheurs, et dont les négatifs restent en l'état dans la réserve. Même si les portraits se chiffrent par dizaines de milliers, il reste une quantité considérable de vues ou d'images d'intérêt général non tirées.

Le problème est là, justement: des images existent mais ne sont pas tirées; sans tirage elles n'existent pas. Ce n'est qu'une partie du problème. L'autre, c'est qu'on ne consulte pas les négatifs comme on consulte une pile de photographies. Outre qu'il est bien difficile de regarder des images en négatif, un négatif ancien, généralement en verre, est fragile et demande à être manipulé avec beaucoup de précautions; à plus forte raison un fonds photographique entier, qui a été laissé en l'état. Toute consultation hâtive ou brouillonne mettrait en danger ce patrimoine qu'on a charge de préserver et de mettre en valeur.

Pour avancer sûrement ou avec le moins de risques possible, il est indispensable de prévoir une série de mesures adéquates et qui forment une chaîne d'opérations à effectuer dans un certain ordre: sauvegarder toute numérotation, annotation ou information utile à l'identification du sujet, dépoussiérer et reconditionner seront les premières étapes. Après seulement on pourra manipuler les négatifs, toujours avec soin, pour en établir l'inventaire, comprendre l'ordonnement du fonds. Mais tant que l'image positive n'existe pas, le potentiel iconographique reste inopérant en termes de consultation publique.

L'étape suivante est celle du tirage, donc de l'image que l'on peut enfin voir normalement.

Là se pose actuellement un autre problème: aujourd'hui on peut choisir entre deux voies, le tirage photographique traditionnel, autrement dit l'image argentique, ou l'image numérique. Agrandisseur ou scanner?

La réponse idoine serait probablement de choisir les deux! Mais c'est une question de moyens. Sans disposer d'un confortable budget, le CIG pratique les deux, mais alternativement. La numérisation de négatifs, qu'on peut aisément inverser en image positive et tirer sur une bonne imprimante de bureau, est effec-

tuée actuellement sur des fonds en cours d'inventorisation. Même avec un scannage de faible définition, l'impression sur papier qu'on en retire suffit pour visualiser correctement le sujet et décider si l'on fait un tirage argentique.

On peut également rassembler ces feuilles en classeurs, à l'exemple des recueils de planches contact photographiques, et les proposer à la consultation, ce que nous sommes en train de réaliser avec un fonds de films 6x6, découpés en segments de quatre vues chacun.

On pourrait objecter que ce problème de négatifs non tirés ne constitue pas vraiment une particularité et qu'il serait assimilable aux fonds en attente que l'on rencontre un peu partout, souvent parce que leur état nécessite des mesures conservatoires avant toute tentative de classement.

Il y a une certaine ressemblance, il est vrai, dans les moyens à mettre en œuvre, l'enchaînement des opérations, les compétences et les moyens financiers nécessaires, les délais parfois fort longs avant l'ouverture à la consultation. Il n'empêche. Une liasse de correspondan-

ce à classer est là en tant que telle, un ensemble de plans, même roulés et qu'il faut dérouler, dépoussiérer et mettre à plat avant de les inventorier existe en tant que tel. L'image négative non, il faut passer par cette opération technique du tirage, passer du négatif au positif pour lui donner sa réalité d'image; et son utilité.

Peut-être que cette particularité découle de la photographie elle-même, puisque toute photographie passe par un stade d'image latente avant d'être développée et devenir visible.

Ce patrimoine photographique, dont à présent nul ne conteste l'intérêt ni la nécessité de sa sauvegarde, est en quelque sorte un *patrimoine latent*. Une situation, voire un statut particulier, qu'il faut prendre en compte pour expliquer la longueur des délais, l'importance des moyens nécessaires et pour modérer l'impatience ou la déception de certains chercheurs.

contact:

Livio Fornara
Conservateur CIG
Genève

E-mail: Livio.Fornara@mah.ville-ge.ch



Pêcheur à la Belotte (Genève, commune de Cologny), l'étendage des filets, juillet 1935. D'après une épreuve argentique moderne d'un négatif de Max Kettel; CIG.